



© OPIE – H. Guyot

Directive Habitat Faune Flore : **annexe II****1083**

Lucane Cerf-volant

Lucanus cervus

Hiérarchisation : 6 (enjeu modéré)

Note régionale (CSRPN) : 3

Les grosses mandibules du mâle lui ont valu son nom de cerf-volant, par leur ressemblance avec les bois d'un cerf et le fait qu'il vole.

Valeur patrimoniale

Statut européen

Directive habitat (annexe II).
Convention de Berne (annexe III).

Statut national

Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 22/07/1993, modifié par l'arrêté ministériel du 23/04/2007.

Statut régional

Espèce complémentaire des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon (2005).

Répartition

Européenne

Se rencontre dans toute l'Europe jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient, mais semble en déclin au nord de son aire de répartition (notamment aux Pays-Bas, Danemark et Suède).

Nationale

Présent dans toute la France bien que souvent localisé.



Sur le site

Cf. carte ci-après

Morphologie

Adultes : Plus gros coléoptère d'Europe. Taille variant de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. Corps de couleur brun-noir ou noir, élytres parfois bruns. Pronotum muni d'une trace de sillon longitudinal dans sa partie médiane. Dimorphisme sexuel est très important : Tête du mâle plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable, généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian. Femelles au pronotum plus large que la tête et aux mandibules courtes

Larves : Trois stades larvaires. Larve de type mélolonthoïde. Taille pouvant atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

Ecologie de l'espèce

Habitats : Les larves et imagos sont inféodés aux habitats (forestiers ou non) présentant des arbres sénescents et souches, particulièrement des chênes mais également un grand nombre d'espèces de feuillus (Châtaigner, Cerisier, etc.).

Activité : Dans le Midi méditerranéen, les adultes ont aussi une activité diurne. Le Lucane vole en position presque verticale. Le vol est lourd et bruyant. Il utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou pour immobiliser la femelle lors des accouplements.

Reproduction et cycle de développement :

Durée totale du cycle de développement : de quatre à cinq ans, voire plus.

Période de vol : Mâles : relativement courte aux alentours d'un mois. Observables de mai à juillet. Femelles : encore visibles jusqu'en août pour les erratiques, à la recherche de souches.

Ponte : déposée à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.

Développement larvaire : A la fin du dernier stade, construction par la larve d'une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre dans le sol, à proximité d'un système racinaire.

Métamorphose : Nymphose à l'automne et passage de l'hiver de l'adulte dans cette coque nymphale.

Etat de conservation

Régional

Espèce semblant subir un déclin depuis une cinquantaine d'années, probablement à mettre en relation avec l'introduction du Douglas et la lacune de stades sénescents dans les forêts de feuillus actuelles.

Sur le site

Espèce dépendant étroitement de la présence de la nécromasse disponible (souches, chandelles, chablis, bois mort...).

Etudes à développer

Mise en place d'un programme d'inventaire afin d'augmenter les connaissances sur la répartition de cette espèce en France et suivis sur la nécromasse disponible et sur les insectes saproxylophages.

Régime alimentaire : Larves saproxylophages se développant dans le système racinaire des arbres. Essentiellement liées aux Chênes. Peut se rencontrer sur un grand nombre de feuillus, Châtaignier, Cerisier, Frêne, Peuplier, Aulne, Tilleul, Saule, rarement sur des conifères (observations sur Pins et Thuyas).

Habitats utilisés sur le site

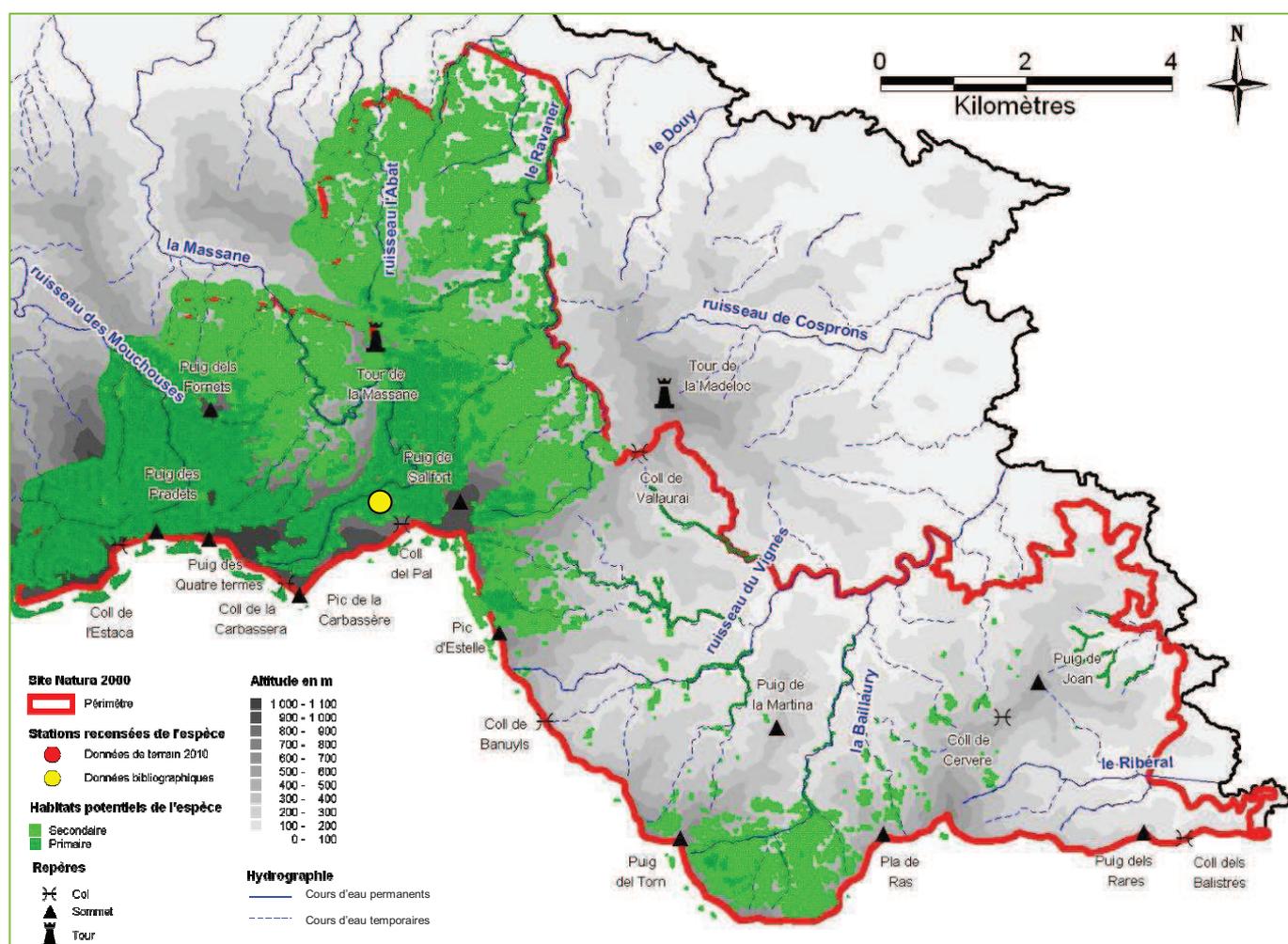
L'espèce est présente dans les habitats (forestiers ou non) présentant des arbres sénescents et souches, particulièrement des chênes et des Châtaigniers.

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

- **Progression naturelle des résineux**, non consommés par les larves.
- **Sylviculture intensive**, peu propice au maintien des arbres sénescents nécessaires à l'espèce.

Mesures de gestion favorables

- **Limiter la progression naturelle des résineux au détriment des feuillus.**
- **Maintenir les haies avec souches et arbres sénescents.**
- **Mettre en place des îlots de vieillissement** (vieilles chênaies, vieux boisements...) dans les taillis exploités pour la production forestière.



Bibliographie

BENSETTITI F., GAUDILLAT V., (coord.), 2002 ; CARRIÈRE J., 1967 ; FIERS V. & al., 1998 ; LUCE J.-M., 1997 ; NOBLECOURT T., 2005 ; PAULIAN R. & BARAUD J., 1982.